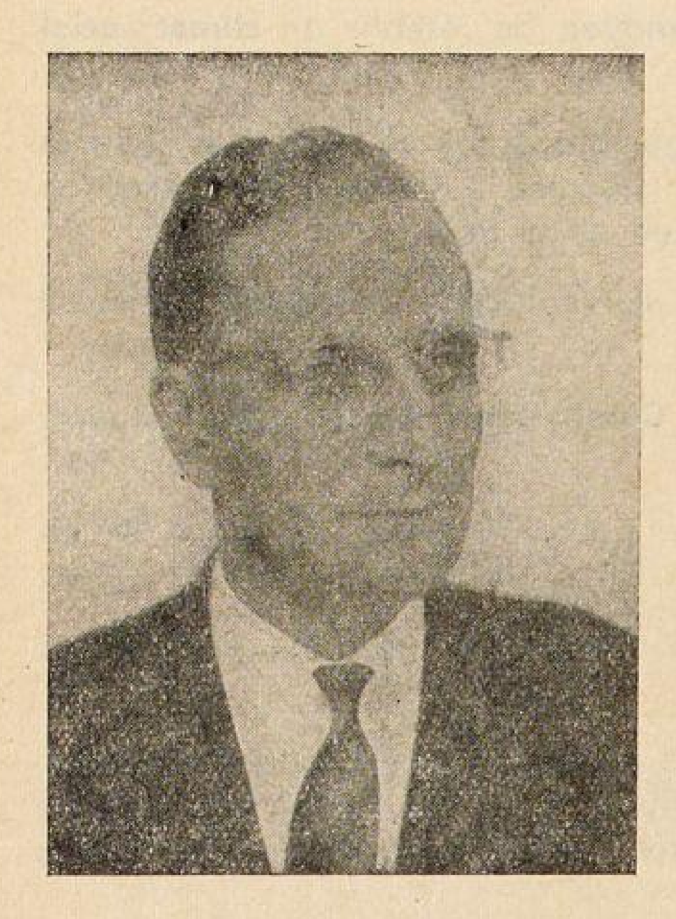
REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DU RHONE — VIIe CIRCONSCRIPTION



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 23 Novembre 1958

Docteur Frédéric DUGOUJON

Conseiller Général
Premier Adjoint au Maire de Caluire et Cuire
Président de l'Office Public des H.L.M. du Rhône
Rosette de la Résistance

CANDIDAT D'ACTION REPUBLICAINE, DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

Électrices, Électeurs,

Je me suis toujours tenu éloigné des luttes à caractère politique qui me semblaient épuiser le Pays et diminuer les Hommes.

Sans méconnaître la nécessité de l'Idéal, j'ai toujours pensé qu'il devait permettre **l'action** dans l'intérêt du Bien Commun et non la rendre stérile.

C'est là le sens du Renouveau auquel nous voulons croire et que le Pays a décidé de réaliser à l'appel du Général de Gaulle.

Aux combinaisons politiciennes semble devoir succéder le libre choix des hommes.

Des administrateurs locaux, des maires, des collaborateurs de l'œuvre à laquelle je me suis attaché dans le cadre du Conseil Général ou du Conseil Municipal, des amis éprouvés, mêlés à des titres divers à la même action, ont voulu me démontrer que le moment n'était plus au refus et que les circonstances commandaient aux hommes de bonne volonté de faire face aux tâches nouvelles.

Les espoirs que nous donne à tous la Ve République m'ont décidé, répondant à leur appel renouvelé, à poser ma candidature.

Il ne s'agit pas de combattre des personnes — au demeurant honorables et dignes d'estime — mais, avec vous, de se dresser contre d'anciennes habitudes pernicieuses pour les Institutions Républicaines et indignes d'une vraie Démocratie.

Il s'agit aussi d'entreprendre sur le plan National le travail constructif auquel nous convie l'Homme qui a répondu à l'appel du Pays.

Tel fut, dans le passé, le sens de mes préoccupations et de mon action.

C'est en dehors de toute arrière pensée politicienne que, sous l'occupation se réunissaient chez moi, à l'instigation de mon ami regretté André LASSAGNE, les chefs réguliers de la Résistance, ce qui me valut le privilège de connaître le grand patriote que fut Jean MOULIN.

C'est dans le même esprit qu'il faut maintenant réparer et reconstruire.

La **Communauté Française** à l'appel du Chef du Gouvernement a librement pris conscience de son destin inséparable de celui de la Métropole.

En Algérie l'œuvre que nous appelions de tous nos vœux est heureusement entreprise et impose de faire confiance, sans vains discours, à celui qui en a accepté la responsabilité ; elle seule peut conduire à la Paix.

A l'intérieur, la réforme institutionnelle commencée doit parvenir à la **stabilité gouvernementale** nécessaire et à une **répartition rationnelle des tâches dans le respect du principe de la séparation des pouvoirs.**

A l'anarchie économique qui ramène inévitablement un dirigisme souvent néfaste dans ses effets doit être substitué un **programme d'expansion économique** que permettent les richesses naturelles du Pays et ses possibilités.

C'est là le seul remède au **chômage**, au maintien de **l'artisanat**, et le moyen de rétablir un **climat social** acceptable pour tous.

Il faut aussi assurer aux hommes, avec le travail et la culture, un **logement** digne et toutes les chances de promotion auxquelles ils peuvent prétendre. La femme française doit être associée à l'œuvre de protection de la famille et du foyer, à l'établissement d'un état social meilleur, au maintien de la Paix.

A l'Heure de l'Europe, les intérêts de **l'agriculture française** doivent être sauvegardés ; une action s'impose dans le sens du développement de ses moyens de production.

Il ne peut être question de porter atteinte aux droits sacrés **des Anciens Combattants et Victimes de Guerre** dont les sacrifices demeurent un exemple de civisme et de générosité.

A l'extérieur, la **construction de l'Europe** se poursuit : nous la tenons pour un gage de Paix et de Prospérité.

Un mandat législatif peut apporter une contribution utile à la solution des problèmes d'équipement sur le plan régional, voire même local.

Connaissant les besoins de notre région, du département, des communes de la Banlieue Lyonnaise, notamment en matière de logements, je ne saurais négliger aucun effort pour qu'une suite heureuse soit donnée aux projets qu'ont envisagés les collectivités et les Administrations locales, convaincu que de telles réalisations contribueront à la prospérité générale.

Je n'oublie pas que les programmes sont vains ; seule compte la volonté sincère de travailler à l'avènement d'un état social permettant à l'Homme de faire face dans la dignité à toutes ses obligations civiques et familiales.

Ce qui importe aussi, c'est le souci constant de lutter contre le communisme matérialiste et tous les totalitarismes oppresseurs.

Tel fut, dans le passé, le but que je me suis donné, telle est la tâche que je voudrais, avec votre aide, poursuivre.

Soucieux de réaliser dans le cadre de la loi l'unité de candidature que les électeurs ont le droit d'exiger j'ai tenu à associer à mon effort **un homme dont l'action a toujours été un exemple et qui n'a cessé de servir le même idéal : M. Joseph HUISSOUD**, Maire de Tassin-la-Demi-Lune.

M. HUISSOUD a bien voulu répondre favorablement à ma demande et me donner son entier accord sur les principes d'action que je lui ai soumis.

C'est donc ensemble que nous nous présentons à votre suffrage et que nous vous proposons, en dehors de toutes considérations partisanes, de faire triompher dans le cadre rénové des institutions Républicaines UNE DÉMOCRATIE FRATERNELLE SOUCIEUSE DE TRAVAILLER POUR L'AVENIR D'UNE JEUNESSE PLEINE D'ESPOIR, A LA GRANDEUR DE LA FRANCE.

Docteur Frédéric DUGOUJON

Conseiller Général
Premier Adjoint au Maire de Caluire et Cuire
Président de l'Office Public des H.L.M. du Rhône
Rosette de la Résistance

CANDIDAT D'ACTION REPUBLICAINE, DEMOCRATIQUE ET SOCIALE

Remplaçant éventuel : **Joseph HUISSOUD**

Maire de Tassin-la-Demi-Lune
Croix de Guerre 1914-18
Médaille du Travail

GUÉRIN FRÈRES, NEUVILLE-S-SAÔNE

Vu : UN CANDIDAT.